



PRÉSENTATION PAR MICHAEL MUELLER
PRÉSIDENT DU CONSEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
7 AVRIL, 2020 – 9h30
WEBDIFFUSION

Seul le discours prononcé doit être considéré comme faisant autorité.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Au cours de la présente assemblée et dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs peuvent inclure, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2019. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de mots ou d'expressions tels que « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que nos hypothèses soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon significative des cibles, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs.

Les résultats futurs ayant trait aux énoncés prospectifs peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment : la conjoncture économique et les conditions des marchés en général; les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique; les variations des taux de change et d'intérêt; l'évolution des lois et de la réglementation, y compris de la législation fiscale et de son interprétation; les estimations comptables critiques et l'incidence des changements apportés aux normes, règles et interprétations comptables sur ces estimations; les changements à l'égard de la concurrence; les modifications apportées aux notes de crédit; la rareté des ressources humaines; l'évolution des relations de travail; la technologie informatique et la cybersécurité; l'évolution de l'environnement technologique; le risque environnemental, y compris les changements concernant la politique environnementale et les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale; l'incidence possible des conflits mondiaux et d'actes de terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, y compris les impacts directs et indirects de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, y compris la réorganisation de nos succursales de services aux particuliers, la modernisation de notre système bancaire central et la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, de même que notre capacité de prévoir et de gérer efficacement les risques découlant des facteurs qui précèdent.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2019 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Bonjour à tous,

L'année a été mouvementée, stimulante et productive, tant pour le conseil d'administration que pour Banque Laurentienne Groupe Financier.

En 2019, le conseil a continué de travailler avec l'équipe de direction pour assurer l'avancement du plan stratégique. Bien que la performance financière ait été affectée négativement, les progrès significatifs réalisés au cours de l'année sur la transformation, en particulier les progrès réalisés en ce qui a trait au système bancaire central, au numérique, ainsi à l'établissement d'un nouvel environnement de relations de travail, ont renforcé la confiance que le Conseil d'administration porte envers la stratégie et le leadership du Groupe. Faire avancer l'organisation pour répondre aux changements de comportement des clients; se concentrer sur les offres numériques et les services conseil est une stratégie solide et une voie à suivre claire pour la prochaine décennie.

Mes collègues administrateurs et moi-même croyons que les étapes fondatrices franchies en quatre ans rapprocheront le Groupe de son objectif d'améliorer la croissance et la performance durable à long terme.

Le Conseil reconnaît la nécessité d'une saine gouvernance corporative et que son rôle au sein de l'entreprise doit être exercé de façon efficace, éthique et transparente. Permettez-moi de partager quelques réflexions sur ce que cela a signifié pour nous.

Des mesures ont été prises pour mieux intégrer les commentaires reçus des actionnaires et améliorer la gouvernance grâce à diverses initiatives. Cela nous a conduit à mettre en œuvre le vote majoritaire, à adopter une politique de diversité et une approche de renouvellement du conseil d'administration avec 60% des administrateurs indépendants nommés au cours des 5 dernières années.

Nos initiatives de sensibilisation nous ont aidés à comprendre les sujets de préoccupation communs, dont la plupart ont été réglés par une divulgation améliorée. Plus précisément, nous avons amélioré la transparence et fourni des informations supplémentaires concernant nos programmes de rémunération à court et à long termes.

À la suite de l'AGA de l'année dernière, la Banque a proposé de consulter ses 25 plus grands actionnaires institutionnels, qui représentent collectivement 92% du total des participations institutionnelles. Nos discussions ont été fructueuses et mutuellement bénéfiques.

De plus, en 2019, des changements importants à nos politiques de rémunération sont entrés en vigueur, notamment l'augmentation du niveau de rémunération à risque pour les dirigeants. Cela crée une solide relation de rémunération au rendement. Entre autres choses, nous avons rationalisé les mesures incitatives à long terme, ce qui augmente le pourcentage de rémunération à risque et rallonge le temps d'acquisition de nos incitatifs à long terme.

Comme nous sommes maintenant à mi-chemin dans le déploiement de notre plan stratégique, le Conseil a également revu et mis à jour la composition de ses comités. De plus, il a entrepris l'examen de ses mandats afin d'en assurer l'efficacité.

Je voudrais également aborder trois domaines clés d'intérêt pour le conseil d'administration, à savoir la cybersécurité, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance – soit les ESG, et la conformité réglementaire.

Banque Laurentienne Groupe Financier a développé des politiques disciplinées et rigoureuses basées sur des pratiques avancées de sécurité des données que le Conseil juge appropriées. Avec la transformation majeure vers l'économie numérique, il est essentiel que tous les membres de l'organisation acquièrent davantage de connaissances en cybersécurité. Tous les administrateurs ont suivi cette année une formation complète sur le sujet.

En ce qui concerne les facteurs ESG, le conseil soutient l'initiative du Groupe visant à faire progresser son encadrement en la matière ainsi que l'embauche d'une firme externe pour améliorer la divulgation et pour établir une feuille de route menant à l'adoption des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous poursuivons ces initiatives importantes en fonction de la taille et des ressources de notre organisation.

Concernant la conformité réglementaire, le Groupe a achevé une revue de son cadre de gouvernance de comité ainsi qu'une revue du cadre de politiques d'entreprise afin de les adapter dans le contexte de la numérisation de l'offre de la Banque et à l'environnement réglementaire en constante évolution.

De plus, des indicateurs de risques clés ont été mis en place et / ou bonifiés pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires et pour assurer une mesure des risques cohérente avec la transformation du Groupe.

Permettez-moi maintenant de commenter la façon dont Banque Laurentienne Groupe Financier répond aux défis posés par la pandémie de la COVID-19. Je tiens d'abord à dire que cette situation a été priorisée de manière appropriée et minutieuse par le conseil d'administration et l'équipe de direction.

Il incombe au Conseil de veiller à ce que des plans de continuité des opérations solides soient en place dans l'ensemble de l'organisation. Il est rassurant de constater que ces plans, mis en place pour poursuivre les opérations lorsque des événements majeurs surviennent, ont été activés par la direction et déployés rapidement et de manière proactive. Comme chaque scénario est différent, la direction a adapté les plans pour faire face le plus efficacement possible aux défis spécifiques qu'une pandémie mondiale présente. Nous continuons de suivre de près les développements et prenons toutes les mesures nécessaires pour protéger les membres de notre équipe et nos clients.

Malgré les impacts de cette pandémie sur l'économie mondiale, nous avons mis en place des mesures pour garantir que l'organisation résiste à la tempête. Le Conseil continuera de travailler avec la direction pour apporter les changements appropriés à sa stratégie, en fonction de cette nouvelle réalité, où le monde entier a appuyé sur le bouton pause et où il règne une incertitude économique.

À ce stade, j'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Mme Andrea Bolger et à M. David Mowat, qui ont rejoint le conseil d'administration en août dernier. Mme Bolger possède une vaste expertise en orientation stratégique et en gestion des risques dans la plus grande institution financière du Canada.

M. Mowat a dirigé la plus grande institution financière de l'Alberta, où il a supervisé le remplacement de son système bancaire central et de son infrastructure informatique.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour rendre hommage à M. A. Michel Lavigne qui a quitté le Conseil en mars dernier. M. Lavigne a été nommé au Conseil en mars 2013 et a été un membre clé du Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise. Au nom du Conseil d'administration, je souhaite le remercier de sa précieuse contribution pendant son mandat et lui souhaiter le meilleur des succès dans ses projets.

Au nom de mes collègues administrateurs, je tiens à remercier François Desjardins, notre président et chef de la direction, ainsi que les autres membres de la direction, pour leur vision, leur capacité et leur résilience à mener avec brio le Groupe vers son succès actuel durant le changement le plus important de son histoire, et maintenant encore plus à travers une crise pandémique mondiale.

Cette équipe a assumé avec enthousiasme la responsabilité de faire passer l'organisation au niveau supérieur en s'attaquant aux éléments fondamentaux et stratégiques qui, s'ils n'avaient pas été traités, auraient empêché le Groupe d'atteindre son plein potentiel. Leur détermination et leur dévouement doivent être félicités.

Je tiens également à remercier sincèrement tous les membres de l'équipe de Banque Laurentienne Groupe Financier en cette période de crise: leur engagement, leur professionnalisme et leur attention envers nos clients sont remarquables.

« Un grand merci à tous les membres de l'équipe de Banque Laurentienne Groupe Financier. Votre professionnalisme, engagement et support envers nos clients est remarquable. »

Je m'en voudrais de ne pas saluer les efforts de mes collègues administrateurs, dont les précieux conseils sont essentiels à notre réussite.

Je souhaite également exprimer notre reconnaissance à nos actionnaires et clients. Leur loyauté et leur confiance sont essentielles pour accomplir notre mission.

Merci